



Crèche Berlingot

La charte du bénévole

2025 - 2026



SOMMAIRE

1. LA CHARTE DU BÉNÉVOLE

A. LES VALEURS P.3

B. LES ENJEUX P.5

C. LES ENGAGEMENTS P.6

D. MISSION : MÉNAGE DE LA CRÈCHE P.8

2. L'ÉQUIPE

A. LE TROMBINISCOPE P.11

B. LES POSTES P.12

3. LE BUREAU P.17

LA CHARTE DU BÉNÉVOLE

Définition de la charte

A - NOS VALEURS

En tant que parents bénévoles au sein de la crèche associative, nous adhérons aux principes fondamentaux qui guident notre engagement et notre coopération. Cette charte définit nos valeurs et notre conduite pour assurer un environnement harmonieux et bienveillant pour tous les enfants et les membres de l'association.

1 - Échange et Partage : Nous croyons en l'importance de l'échange et du partage d'expériences, de connaissances et de ressources pour enrichir notre association. Nous nous engageons à favoriser une culture d'ouverture et de communication constructive.

2 - Écoute : Nous nous engageons à écouter activement les besoins, les préoccupations et les idées de chacun, dans un esprit de respect et d'empathie. L'écoute attentive est la clé d'une collaboration fructueuse et d'une prise de décision collective éclairée.

3 - Coopération Professionnel/Bénévole : Nous reconnaissons la valeur de la coopération entre les professionnels de la crèche et les bénévoles. Nous travaillons en étroite collaboration, en respectant les compétences et les responsabilités de chacun, dans l'intérêt des enfants.

4 - Respect : Nous traitons chaque individu avec respect, dignité et considération, sans discrimination de quelque nature que ce soit. Nous valorisons la diversité et nous nous engageons à créer un environnement inclusif où chacun se sent accepté et respecté.

5 - Laïcité et Tolérance : Nous soutenons les principes de la laïcité, qui garantissent la neutralité et la liberté de conscience. Nous cultivons la tolérance envers les croyances, les cultures et les modes de vie différents, promouvant ainsi la coexistence pacifique et le respect mutuel.

6 - Bienveillance : Nous adoptons une attitude bienveillante envers tous les membres de l'association, en offrant un soutien et un réconfort lorsque c'est nécessaire. Nous encourageons un climat d'affection et de sécurité où chaque enfant se sent valorisé.

7 - Engagement : Nous nous engageons à contribuer activement au bien-être et au développement des enfants, en participant aux activités de la crèche de manière responsable et assidue. Notre engagement est essentiel pour garantir un environnement éducatif et affectif favorable à leur épanouissement.

8 - Implication : Nous nous impliquons pleinement dans les missions qui nous sont confiées, en apportant notre enthousiasme, nos compétences et notre disponibilité. Notre implication active renforce le lien de confiance et renforce la cohésion au sein de la crèche.

ÉCHANGE - PARTAGE - ÉCOUTE
COOPÉRATION PROFESSIONNEL / BÉNÉVOLE
RESPECT - LAÏCITÉ - TOLÉRANCE
BIENVEILLANCE - ENGAGEMENT - IMPLICATION

B - LES ENJEUX

Pérenniser la crèche :

Pour assurer la pérennité de notre crèche associative, il est essentiel de mettre en avant nos valeurs fondamentales d'échange, de coopération et de respect. En favorisant un environnement où chaque parent bénévole se sent écouté, impliqué et valorisé, nous renforçons les liens qui nous unissent et renforçons la solidité de notre structure. En partageant nos idées et nos compétences, nous pouvons trouver des solutions créatives pour relever les défis et surmonter les obstacles qui pourraient menacer notre stabilité à long terme. Notre engagement commun envers la réussite de la crèche est la clé de sa pérennité, garantissant ainsi un lieu d'accueil et d'éducation de qualité pour les générations futures.

Préserver les valeurs :

La préservation de nos valeurs fondamentales, telles que le respect, la bienveillance et la tolérance, est au cœur de notre mission en tant que parents bénévoles. En cultivant un environnement où ces valeurs sont non seulement exprimées mais également vécues au quotidien, nous créons un espace où chaque enfant et chaque membre de l'association se sent accepté et respecté. En incarnant ces valeurs dans nos interactions et nos décisions, nous assurons la continuité d'une culture de respect mutuel et de diversité, qui est la pierre angulaire de notre crèche. Préserver nos valeurs, c'est garantir un environnement sûr et enrichissant pour tous, où chacun peut s'épanouir et grandir dans le respect de soi et des autres.

Consolider une gouvernance active :

Une gouvernance active est essentielle pour assurer une gestion efficace et transparente de notre crèche associative. En encourageant la participation active de tous les membres, bénévoles et professionnels, dans le processus décisionnel, nous consolidons la légitimité et la légalité de nos actions. En favorisant la communication ouverte et la collaboration entre les différentes parties prenantes, nous renforçons la confiance mutuelle et construisons des relations de travail solides. Une gouvernance active implique également une responsabilisation collective, où chacun se sent investi d'une part de responsabilité dans la réussite globale de la crèche. En unissant nos forces et nos compétences, nous sommes plus à même de relever les défis et d'atteindre nos objectifs communs, dans le respect des valeurs qui nous unissent.

C - LES ENGAGEMENTS

En rejoignant l'association, la personne bénévole :

- Adhère à la finalité du projet de l'association BERLINGOT et considère que les enfants sont au cœur de toute l'action de l'association,
- S'engage à respecter les statuts de l'association,
- S'engage à respecter son organisation et son fonctionnement en veillant à suivre scrupuleusement les consignes en vigueur, à avoir une attitude bienveillante en toutes circonstances,
- S'engage à diffuser à l'extérieur une image positive de l'association durant tout le temps où elle est bénévole de l'association et aussi après l'expiration de son bénévolat,

- S'engage sans limitation de durée, à tenir confidentielles toutes les informations portées directement ou indirectement à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions et dont la divulgation pourrait nuire aux intérêts de l'association. Elle s'interdit donc de divulguer les informations sensibles en sa possession (ex : projet, étude, stratégie, éléments comptables, données personnelles, ...) et ce, sous quelque forme que ce soit, à des tiers non expressément autorisés à recevoir ces informations.

La personne bénévole peut, à tout moment, décider d'interrompre sa collaboration, mais s'engage à en informer dans les plus brefs délais l'association et à respecter un délai suffisant pour ne pas perturber le fonctionnement de l'entité à laquelle elle est rattachée. Elle s'engage à restituer alors tout ce qui lui a été confié par l'association (clefs, documents..) et tous les fichiers informatiques ou papier contenant des informations propriétés de l'association ou détenues par elle notamment ceux comportant des données personnelles.



D - ENGAGEMENT : MÉNAGE DE LA CRÈCHE

Pour garantir un espace de jeu et d'apprentissage optimal, nous avons mis en place un système de ménage collaboratif mensuel. Voici les détails de cet engagement :

1. Tâche de ménage mensuelle :

Chaque soir, notre équipe se charge de nettoyer les jeux et les structures. Cependant, une fois par mois, nous organisons une séance de ménage approfondie qui nécessite la participation de 5 familles bénévoles.

2. Objectif :

L'objectif de cette tâche est de désinfecter et nettoyer en profondeur les unités et les jeux de la crèche. Cela assure non seulement la propreté, mais aussi la santé et le bien-être de tous les enfants.

3. Participation obligatoire :

Chaque famille doit participer à cette tâche au moins une fois par an. Votre engagement est crucial pour maintenir les normes d'hygiène élevées de notre établissement.

En cas de non participation manifeste, les parents concernés seront convoqués pour un entretien par des membres du bureau. Si aucune amélioration n'est constatée (aucune participation dans les 6 mois suivants l'entretien), l'exclusion de la famille sera prononcée à l'issue du contrat en cours, sans possibilité de renouvellement.

4. Établissement du planning :

Un planning sera établi au début de chaque année scolaire. Les dates et les familles assignées seront communiquées à l'avance pour permettre une organisation adéquate.

5. Communication et échange :

Si vous souhaitez échanger votre créneau avec une autre famille, il est de votre responsabilité de communiquer directement avec les autres parents. Nous encourageons cette interaction, car elle favorise la création de liens entre les familles qui se croisent rarement en dehors de cette occasion.

Cette activité n'est pas seulement une corvée ; elle représente une excellente opportunité pour les parents de se rencontrer et de renforcer les liens communautaires au sein de la crèche. Ensemble, nous formons une grande famille solidaire et engagée pour le bien-être de nos enfants.

6. Matériel et consignes :

Tout le matériel nécessaire pour le ménage sera fourni par la crèche. Des consignes claires et précises vous seront données pour garantir que les tâches soient effectuées de manière efficace et sécurisée.

Nous comptons sur votre coopération et votre engagement pour faire de notre crèche un lieu propre, sûr et accueillant pour tous nos enfants.

Fait à Vern-sur-Seiche le 22 septembre 2025

Adhérent(e) et bénévole
Mention "Lu et approuvé"

Signature

**Association BERLINGOT représentée
par, Marie-Laure Vignolles,
présidente.**



L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de 13 salariés répartis sur les 2 unités Nougatine et Praliné, avec un poste de direction.

Elle compte également une personne de service qui s'occupe de la partie restauration et entretien du linge.

A - LE TROMBINOSCOPE



VIRGINIE
Directrice
Éducatrice jeunes enfants



PRALINÉ



SÉBASTIEN
Éducateur jeunes enfants



NOUGATINE



ANNE
Éducatrice jeunes enfants



VOLANT



MANON
Auxiliaire petite enfance



REMPLAÇANTES



DOROTHÉE
Auxiliaire petite enfance



CÉLINE
Auxiliaire de puériculture



ANAÏS
Auxiliaire petite enfance



OCÉANE
Auxiliaire petite enfance



FÉLICIA
Animatrice enfance



BÉNÉDICTE
Auxiliaire petite enfance



PAULINE
Auxiliaire petite enfance



INFIRMIÈRE



MORGANE
Infirmière



CUISINE



HASNAE
Personnel de restauration



APOLLINE
Auxiliaire petite enfance



ALICE
Auxiliaire de puériculture

B - LES POSTES

Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)

L'éducateur de jeunes enfants intervient auprès des enfants de 0 à 6 ans pour favoriser leur développement global (affectif, intellectuel, sensoriel et moteur) dans le respect de leur rythme et de leurs besoins individuels. Il/Elle conçoit et met en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs.

Responsabilités :

- Accueillir et accompagner les enfants et leurs familles.
- Concevoir, organiser et animer des activités d'éveil et de loisirs adaptées à l'âge des enfants.
- Assurer le suivi éducatif et pédagogique des enfants.
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (auxiliaires, psychologues, pédiatres).
- Participer aux réunions d'équipe et aux projets de la structure.
- Garantir le respect du projet éducatif et pédagogique, des règles d'hygiène et de sécurité.
- Évaluer et adapter les projets pédagogiques en fonction des observations et des besoins des enfants.

LES PROFESSIONNELS



VIRGINIE



SÉBASTIEN
Praliné



ANNE
Nougatine

Auxiliaire de Puériculture

L'auxiliaire de puériculture intervient auprès des nouveau-nés, des nourrissons et des jeunes enfants (0 à 3 ans) pour assurer leur bien-être, leur confort et leur développement.

Responsabilités :

- Accueillir et prendre en charge les enfants et leurs parents.
- Assurer les soins d'hygiène : toilette, change, habillage.
- Préparer et donner les repas et les biberons en respectant les régimes alimentaires.
- Participer à l'éveil et à l'éducation des enfants à travers des jeux et des activités adaptées.
- Surveiller l'état de santé des enfants et signaler toute anomalie ou changement à l'équipe soignante.
- Participer à l'entretien et à la désinfection des locaux et du matériel.
- Assurer un soutien et une écoute aux parents en les informant et en les accompagnant sur les soins et l'éducation de leur enfant.

LES PROFESSIONNELLES



CÉLINE
Praliné



ALICE
Nougatine

Auxiliaire Petite Enfance

L'auxiliaire petite enfance est chargé de l'accueil et de la prise en charge des enfants en bas âge (0 à 3 ans). Il/Elle assure le bien-être, l'éveil et la sécurité des enfants tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Responsabilités :

- Accueillir les enfants et les parents.
- Assurer l'hygiène des enfants (change, toilette, habillage).
- Préparer et distribuer les repas et les collations.
- Participer à l'animation des activités ludiques et éducatives.
- Veiller à la sécurité des enfants.
- Observer les enfants et signaler toute anomalie ou évolution particulière à l'équipe éducative.
- Entretenir et nettoyer les locaux et le matériel.

LES PROFESSIONNELLES



BÉNÉDICTE
Praliné



ANAÏS
Nougatine



MANON
Praliné / Nougatine



OCÉANE
Praliné / Nougatine



APOLLINE
Praliné



PAULINE
Nougatine



DOROTHÉE
Nougatine

Infirmière

L'infirmière est spécialisée dans les soins et l'accompagnement des enfants, de la naissance à l'adolescence. Elle assure leur bien-être physique, psychologique et affectif.

Responsabilités :

- Dispenser des soins infirmiers aux jeunes enfants.
- Surveiller l'état de santé des enfants et administrer les traitements médicaux prescrits si besoin.
- Participer aux soins quotidiens (toilette, change, alimentation).
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation à la santé auprès des enfants et des parents.
- Assurer un suivi individualisé des enfants en collaboration avec les autres professionnels (médecins, psychologues, éducateurs).
- Accompagner les parents et les informer sur les soins et le développement de leur enfant.
- Organiser et coordonner les activités de soins au sein de la structure.
- Mettre en place les protocoles d'hygiène et de sécurité en vigueur et les modalités d'application.

LA PROFESSIONNELLE



MORGANE

Personnel de service et de restauration

Le personnel de service est responsable de la préparation des repas pour les enfants, en veillant à l'adaptation des menus selon leur âge, ainsi que de l'entretien des locaux, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Responsabilités :

- Préparer les repas en fonction des menus livrés et adaptés à l'âge des enfants.
- Veiller à la conformité des repas avec les régimes spécifiques (sans porc, sans viande, PAI, etc.).
- Surveiller les dates de péremption des denrées alimentaires, assurer la traçabilité des produits et gérer les stocks alimentaires en veillant à leur bonne conservation.
- Respecter les normes d'hygiène alimentaire (HACCP) dans la préparation, le stockage et la gestion des aliments.
- Responsable de l'hygiène et de l'entretien.
- Suivre les postes de contrôle (températures, échantillons, livraisons...) et participer à l'élaboration et à la mise à jour du plan de maîtrise sanitaire.
- Assurer une surveillance attentive du bien-être et de l'appétit des enfants pendant les repas.
- Assurer l'entretien des locaux en respectant les normes d'hygiène.
- Entretenir et organiser les espaces communs tels que la cuisine, le local ménage, la buanderie, en veillant à leur propreté et à leur bon rangement.

LA PROFESSIONNELLE



HASNAE

LE BUREAU

Le bureau d'une association gère son fonctionnement quotidien.

Composé de bénévoles, il organise les réunions, gère les finances, assure une fonction RH, coordonne les activités et assure la communication interne et externe.

LES BÉNÉVOLES



MARIE-LAURE VIGNOLLES
Présidente



MARION CHEVREL
Trésorière



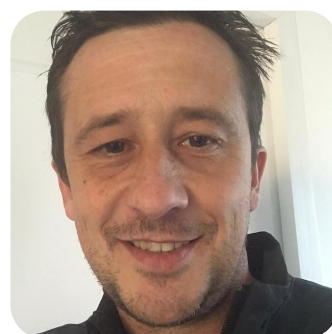
AURÉLIE LAUNAY
Secrétaire



ANAÏS AREFI
Référente RH



LIONEL FOURNY
Co-trésorier



FRANCIS GOUTTEFANGEAS
Co-secrétaire



BERLINGOT

16 rue du Parc - 35770 Vern sur Seiche

contact@creche-berlingot35.fr

09 79 39 14 66